

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1508 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDOU

MIMOUN

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/07/2023

Nom et prénom du malade : T. Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Toux h. urinaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/07/23			320 DH	Dr. BALVAN Chirurgien-dentiste 51, Avenue de l'Indépendance Imm. Ghali - 10000 Casablanca 091275107

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE MUSLIM ZIAN Salma CHEHED D'OCHEM Docteur en pharmacie 139, Boulevard My Youssef Casablanca - Tél: 05 22 22 17 25 D'ANFA SIDI KACIR	22/02/23	547.00
	19/02/23	193.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE 1971-05-23 161-348695 04895			

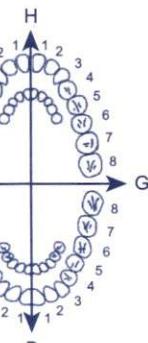
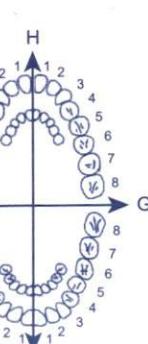
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
	B			
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



é Paris 7
bn Rochd de Casablanca

Casablanca, le : 19/08/2023

PPV: 193DH70

CODE No.: MP/DRUGS25/24/83

Médicament Autorisé N°: 213/14 DMP/21/NP

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
احترم الجرعة المحددة

Tableau A (Liste I)

Rimann Abdess.



NOS 110

1) Conf 60 mg qd

replg le 21/08/2023

2) Tadalafil 5 mg

1 op 1 jor sur la

(boite 14)

PHARMACIE PORTE D'ANNEA SAGHA
197, Bd Bourguiba 11111
Tel: 05 22 36 92 59 - Casablanca
Fax: 37734689 - ICE: 002312695000015

Dr. BAI Walid
Chirurgien Urologue et Andrologue
511, Résidence Qods California, Imm.
GH8 N°12, Bd. El Qods - Casablanca
Tél: 05 20 29 93 93 - Urgence : 06 62 33 69 04 - Email : dr.walid.bai@gmail.com

Dr Walid BAI

Chirurgien Urologue
Sexologue - Andrologue

Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Diplômé en Urodynamique
et Pélopérinéologie de l'Université Paris 7

Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



الدكتور وليد بـ

أخصائي في أمراض وجراحة الكلم
والمسالك البولية والأعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار

حاصل على دبلوم من جامعة باريس 7

طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Le 22/10/2023

Dr. Abdourahmane.

542,00



Tadelsis

5 → 0

rep 1/1 2014 28 jrs

(bouteille 18)

597,00

Dr. BAI Walid
Chirurgien Urologue et Andrologue
511 Résidence Qods, Casablanca
Imm. GH8 1^{er} étage N° 12, Bd. El Qods - Casablanca
091275487

PHARMACIE MY YOUSSEF
Salma CHERIF D'OUAZZANE
Docteur en pharmacie
139, Boulevard My Youssef
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25